



27 juin 2022 :

Membres du comité présents : CLEMENT Pierre, SIRET Magaly, CHAUVEAU Laïla, DUBRUNET Olivier, GONZALES Stéphane, RAIMBAULT Valentin, CONSOLIN Claude, GUERA Gauthier

Elu référent présent : CAILLY Christian.

Représentants de la mairie : LACOMBE Jean-Jacques, CAZENTRE Vanessa, DURAND Béatrice, PEROUX Carole, CARRAGOSO Céline

**Compte rendu comité de village de Blagon**  
**27 juin 2022**  
**Groupe de travail scolaire et périscolaire**

ordre du jour dédié au scolaire et périscolaire

1. Bus + Accueil périscolaire
2. Communication
3. Tarifs
4. Permanence du kiosque
5. Transition école-collège
6. Divers

1. Bus + Accueil périscolaire sur Blagon

- Demande d'avoir un accueil périscolaire + le bus sur Blagon le mercredi et pendant les vacances (petites et grandes)
  - Réponse des services : Aujourd'hui, le mercredi, il n'y a qu'entre 1 et 3 enfants qui prennent le bus quand il est là. Par conséquent, **il n'est pas assuré que le transport en**

**minibus soit assuré chaque mercredi ou chaque jour des vacances scolaires à la rentrée 2022.** Trop compliqué de recruter une personne supplémentaire pour supporter la charge d'un accueil et du mini-bus.

- Informations des services :
  - Les trajets de bus sont en train d'être refondus, un seul bus pour tout Lanton au lieu de deux aujourd'hui. Le **départ du bus sur Blagon sera avancé d'une quinzaine de minutes le matin**, et probablement reculé de quelques minutes le soir. Les trajets sont en cours d'élaboration.
  - L'**Accueil périscolaire du matin se fera sur réservation** une semaine à l'avance à la rentrée, afin d'éviter de faire déplacer un agent pour aucun enfant.
- Le minibus est annulé de temps en temps
  - Réponse des services : Cela peut arriver soit par manque de personnel (maladie, panne...), soit parce que le minibus est partagé et peut donc être indisponible, en cas de besoin ailleurs sur la commune. Un **mail sera envoyé à toutes les familles dès qu'une annulation est à envisager**.
- Sur les papiers d'inscription, un arrêt de bus est prévu au « vent des mers » mais, en réalité, le bus n'y passe pas (au moins 5 enfants seraient intéressés).
  - Réponse des services : **En attente de réponse**, il faut regarder ce qu'il en est et pourquoi cette divergence.
- Un enfant sortant du bus ne peut pas rentrer chez lui seul, même avec une décharge des parents. En revanche, en partant de l'accueil c'est possible, mais cela oblige les parents à payer l'accueil. Est-il possible d'autoriser la décharge au niveau du bus, ou à défaut, de faire une gratuité sur les premières minutes d'accueil pour que l'enfant puisse être déposé puis repartir ?
  - Réponse des services : Le bus est sous la responsabilité COBAN ; juridiquement la décharge n'est pas recevable. En revanche, **l'option des 15 minutes de gratuité semble réellement envisageable**.

## 2. Communication

- Annulation à la dernière minute de l'accueil/bus, les parents ne sont pas toujours prévenus car l'information ne circule parfois qu'à l'accueil.
  - Réponse des services : Un **mail sera envoyé à toutes les familles dès qu'un changement est prévu**.

## 3. Tarifs

- Tarifs élevés du centre de loisir (surtout pour les enfants en bas-âge) et tarifs élevés du bus pour les fratries par rapport à d'autres communes
  - Réponse des services : A Lanton, **les horaires sont très larges par rapport aux centres de loisirs des autres communes (environ 9h-17h)**, ce qui explique le tarif plus élevé. Il faut également savoir qu'un enfant lantonnais « coûte » environ 1500€ par an à la Commune.

## 4. Permanence du kiosque

- Déplacements à Lanton obligatoires pour aller récupérer les documents ou les redéposer (inscriptions école, vacances notamment). Demande d'avoir une permanence à la salle de

quartier pour éviter à chaque famille blagonnaise de se déplacer pendant les horaires, souvent contraignantes, du kiosque des familles

- Réponse des services : Une **permanence est trop compliquée à mettre en place**, pour le peu de démarches à l'année ; les familles peuvent faire le déplacement. Concernant les horaires du kiosque, **ne pas hésiter à demander des rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture**, il y a la possibilité de s'arranger.

#### 5. Transition école-collège

- Les enfants de Blagon ne vont pas au collège d'Audenge. Aujourd'hui, ils sont obligés d'aller le visiter, mais par contre ne visitent pas Andernos, et les dossiers d'inscription fournis par l'école sont uniquement pour Audenge
  - Réponse des services : **un échange sera engagé avec le collège d'Andernos et/ou la directrice de l'école de Lanton** pour que chaque enfant puisse aller visiter le collège de son secteur.

#### 6. Divers :

- L'aide aux devoirs est-elle possible à la garderie de Blagon ?
  - Réponse des services : oui, **l'aide aux devoirs est tout à fait possible**. Il suffit d'en parler à l'accueil, les devoirs seront faits dans la limite du bon-vouloir de l'enfant.
- Est-il possible de délocaliser l'After classe à Blagon de temps en temps ?
  - Réponse des services : non, l'After classe exige une inscription annuelle et l'intervention des bénévoles. **La logistique serait trop compliquée** de déplacer les enfants et les associations à Blagon de façon sporadique.